

Réunion de rentrée

Lundi 16 septembre 2013

1. Remerciements

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les travaux qui ont été effectués cet été à savoir :

- les classes de GS-CP et CE ont été refaites ainsi que les sanitaires et le dortoir.
- Chaque classe a été dotée d'un vidéo projecteur interactif avec un ordinateur portable.
- De plus l'école a maintenant 12 notebooks pour travailler avec les élèves.

2. Présentation de la nouvelle équipe

L'équipe enseignante a changé :

Mme Portain enseigne dans la classe de PS-MS

Mme Printemps-Rengeard est l'enseignante de la classe de GS-CP

Mme Prou enseigne en CE1-CE2 et Mme Bernard assure les cours dans la classe le lundi

Mme Denis est nouvellement nommée dans l'école pour assurer le remplacement de Mme Julie Brousse, le reste de l'année, dans la classe des CM1-CM2.

Mme Brigitte Meunier sera l'ATSEM dans la classe de PS-MS toute l'année.

M. Simon Motard, maître E, fait partie du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté). Il interviendra ponctuellement à l'école de Rom. Il prend en charge des petits groupes d'élèves en difficulté, notamment en lecture.

3. Présentation de l'ordre du jour

4. Effectifs / répartition

Il y a actuellement 91 élèves inscrits à l'école :

PS : 17 élèves

MS : 11 élèves

GS : 14 élèves

CP : 11 élèves

CE1 : 7 élèves

CE2 : 9 élèves

CM1 : 12 élèves

CM2 : 10 élèves

Une inscription en CM2 prévue en fin d'année 2013

5. Projets / actions

Cette année le projet qui sera travaillé dans chaque classe est le suivant : le corps et le sport

Pour cela plusieurs actions seront entreprises :

- Adhésion à l'USEP (ce qui permettra de participer à des rencontres sportives avec d'autres classes et de participer à des rencontres de masse, et de bénéficier de prêt de matériel)
- travail avec le musée de Rom autour du jeu dans l'antiquité, en lien avec le sport
- la semaine du goût (pour travailler sur le goût)
- la fête de Noël
- le carnaval, en lien avec le sport
- des olympiades

- demande d'intervention de la gendarmerie pour la sécurité routière
- sortie de fin d'année : peut être au domaine de Dienné
- fête de fin d'année pour clôturer tout ce travail
- intervention de professionnel en séances d'EPS : Mme Altazin en PS-MS pour faire une approche du cirque

M. Rengeard dans les autres classes pour proposer une initiation dans divers domaines (tir à l'arc et sarbacane)

- Projet Incorruptibles : lire une sélection de 5 livres, par niveau, dans l'année et vote à la fin d'année. C'est un prix national que les enfants, parents, enseignants attribuent.

Pour mener à bien ces différents projets, l'école propose une participation financière à l'ARPI (compte de l'école) à hauteur de 15euros par enfant. Cette somme servira à payer l'adhésion à l'USEP (5€), achat d'ingrédients pour la cuisine, achat de petit matériel pour les fabrications d'objets, ou expériences en sciences, achat des goûters lors des rencontres USEP, pour payer les intervenants, l'assurance de l'école. L'école ne suscitera pas les familles le reste de l'année, excepté pour la sortie de fin d'année car le lieu n'est pas encore défini de manière sûre et donc le coût de la sortie n'est pas encore évalué.

Nous proposerons l'opération de vente de saucissons d'Auvergne et de terrines du sud-ouest en novembre, et l'opération de vente de chocolats pour pâques.

En fin d'année, nous proposerons une vente de photos des élèves lors de sorties ou de projets.

6. Dates à retenir

Photo de classes : 30 septembre

Semaine du gout : semaine du 14 au 18 octobre

Marché de Noël : vendredi 20 décembre après-midi

Carnaval : vendredi 21 février après-midi

Fête de fin d'année : samedi 28 juin

7. Formations piscine – vélo

Comme chaque année, les élèves des GS-CP, CE et CM iront à la piscine, à Aqua'Melle

Les dates n'ont pas encore été communiquées.

Besoin d'accompagnateurs : 1 adulte par classe d'élémentaire (en plus de l'enseignante)

Pour la classe de GS-CP : 2 adultes (en plus de l'enseignante)

Pour que les parents puissent accompagner, il faut passer un agrément : 1 matinée.

Modalités : cf. fiche

Dates : cf. fiche

La classe des CM participera sans doute à des sorties vélo. Il sera également nécessaire que des parents encadrent ces activités avec l'enseignante. Il faut passer l'agrément : 1 matinée.

Si vous êtes intéressés, il faut venir s'inscrire auprès de la directrice, 5 jours avant la date, dernier délai.

8. Organisation de l'école

Horaires : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 15h45 tous les jours

9h00 – 12h00 le mercredi

A 15h45 : APS : proposées par la mairie

Tableaux à remplir par période

Activités proposées jusqu'à la Toussaint : cirque (Mme Altazin), EPS tous les vendredis (par Laurent Dancre), journal (Ludovic Malécot) , activités manuelles

4 adultes référents : Bianca, Brigitte, Françoise, Sabrina

APC : ateliers menés par les enseignantes : 36h par an donc :

Sur 24 semaines, 2 fois 45min par semaine au moment des APS : 15h45 – 16h30 (lundi / mardi et jeudi)

En quoi ça consiste ?

- aide pour les élèves en difficulté
- travailler la méthodologie avec des élèves qui n'arrivent pas à s'organiser dans leur travail
- travail par projet. : nous travaillerons le projet des Incorruptibles.

Nous utiliserons ces 3 dimensions.

Avant chaque période, les enseignantes feront passer une demande d'autorisation à remplir pour participer aux APC, avec les dates.

Un bilan sera fait aux parents

9. Election des représentants des parents d'élèves

Elections : Vendredi 11 octobre

Autant de représentants que de classes + suppléants c'est-à-dire qu'il y a 4 sièges à pourvoir

(4 parents titulaires et 4 parents suppléants)

Rôles : - participer aux 3 conseils d'école de l'année

- Prendre des décisions et voter
- « Porte-parole » des autres parents : si un parent souhaite voir un point soulevé lors du conseil d'école ou poser une question, il faut s'adresser aux représentants.

Vous serez informés des modalités par écrit : nous ferons passer un mot dans les cahiers de liaison.

Dépôt de candidature : jusqu'au lundi 30 septembre. Feuille pour s'inscrire sera dans la classe des CE. Liste de 8 personnes (4 titulaires : les 2 premiers noms et 4 suppléantes)

Vote : chaque parent est électeur. Nous ferons passer le matériel de vote par les enfants. Vote par liste : ne pas rayer, ne pas découper, ne pas écrire : sinon le vote sera considéré comme nul. Nous vous incitons à voter par correspondance mais un bureau de vote sera ouvert le vendredi après-midi de 13h à 17h. Le dépouillement aura lieu à 17h et les résultats seront affichés le soir même. Il faudrait 2 parents pour le dépouillement.

Les parents qui souhaitent voter par voie postale, devront faire la demande auprès de l'enseignante pour avoir une enveloppe préaffranchie.

10. Garderie

C'est l'association Chat perché qui assure la garderie le matin et soir :

7h-9h et 16h30-19h

Il faut s'inscrire pour pouvoir y aller.

Si vous n'êtes pas enregistré auprès de l'association votre enfant ne pourra pas y aller même en cas d'urgence.

11. Présentation de l'APE + aide aux leçons

Mme Peltier est intervenue pour présenter l'Association des parents d'élèves.

Chacun participe comme il le peut. L'ambiance est conviviale. Mme Peltier souligne que toute l'énergie fournie lors de manifestations, est pour l'école et donc les enfants.

Mme Bourrée a pris la parole pour présenter les ateliers d'aide aux leçons.

Ce sont des bénévoles qui interviennent sur ces moments.

Cette année, il n'y aura qu'un atelier par semaine : le lundi ou le mardi.

Il faudra s'inscrire auprès de chat perché.

Les horaires seront les suivants : 17h15 – 18h15.